

5 janvier 1993 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, sur la mise en place du Marché unique, les minorités en Europe de l'Est, l'intervention française dans le conflit yougoslave et la réforme de la Constitution, Paris le 5 janvier 1993.

Monsieur le Vice-président,

- Merci pour l'expression des vœux que vous formez à mon égard comme à celui des miens. Il y a déjà quelques temps qu'il m'est donné de vous entendre comme cela à l'orée de chaque année et je m'en réjouis.

- Vous apportez à cette présentation classique une sorte d'éclat et une réflexion auxquels je suis sensible et qui conduisent le responsable politique, et particulièrement le chef de l'Etat, à s'interroger, condition nécessaire de tout gouvernement, sur la marche des choses, sur leur évolution, sur ce que l'on peut prévoir. Mais l'avenir est toujours incertain. J'entends bien des banalités à cet égard. Vous y avez échappé. L'avenir est toujours incertain, quant au présent.. Vous connaissez un présent délicieux ? Que de merveilles oubliées depuis l'âge d'or que personne n'a connu ! Les sociétés humaines que j'ai fréquentées dans l'Histoire, par la lecture, par l'enseignement qui m'a été transmis, sont toujours des histoires où les sociétés tourmentées s'entredévorent. On pourrait penser qu'après tout la situation de la France, pas simplement depuis quelques années, mais depuis plus longtemps, est une situation privilégiée, non pas pour tous les Français, mais privilégiée en tant que corps national, que société vivante, productrice, finalement assez équilibrée. Les vœux que je ferai pour la France sont ceux ci : "Que cela aille mieux" bien entendu ! Mais dans le domaine des regrets... \

A l'Est on se déchire et on se bat. Comment était-ce avant 1989 ? On se déchirait moins, on se battait moins. On n'en avait pas la liberté : il y avait beaucoup de monde dans les camps de concentration et un afflux anormal dans les cimetières, l'aurait-on oublié ? C'est le prix de la liberté ! La liberté gérée par les hommes n'est jamais une mince affaire. Je le constate une fois de plus. Il restait un empire en Europe, il est parti. Il s'est écroulé après les autres. Tant mieux ! Si on fait le compte, empire turc, empire austro-hongrois, deux empires allemands, deux empires russes, les empires coloniaux, tout cela sur le temps de durée d'une vie humaine. Il faut s'adapter, et c'est plutôt bien.

- Supposez que c'eût été le contraire. Que dans la période précédente nous ayons eu des démocraties évoluées, équilibrées, heureuses, gérées par Socrate et par Solon - que je cherche en vain à me représenter sous des visages contemporains - et puis que, tout d'un coup, par l'effet de je ne sais quelle malignité, naturellement divine (ce qu'il est peut-être audacieux de penser), voilà que soudain tout irait mal, qu'arrivent maintenant Hitler, Staline, Mussolini, Franco, Salazar, plus tous les petits dictateurs qui occupaient l'Europe, qui constituaient le paysage de ma jeunesse, avec deux guerres mondiales, l'une pendant laquelle je suis né et l'autre que j'ai faite - je ne suis pas le seul, enfin je commence à devenir un des rares tant mieux pour vous.. Mais il y a là comme une sorte de plainte infondée. On a vu se former des entités nouvelles qui sont prometteuses, riches bien entendu de divisions et de difficultés. Pourquoi ? Parce qu'elles sont humaines, pas autre chose, parce que c'est la vie, parce que c'est la mort, et parce qu'entre la vie et la mort il y a toute une série d'états intermédiaires qu'il nous arrive de fréquenter. \

L'aventure que vous venez d'évoquer, d'une façon fort intéressante, est celle de l'Europe depuis 45 ans. Vous disiez justement que nous allions hériter du Marché unique : c'est fait depuis le 1er janvier. Ce qui signifiait déjà un formidable bouleversement, c'était un parachèvement de l'Europe conçue par d'autres, ceux qu'on appelle les "fondateurs". Le Traité de Rome avait prévu beaucoup de choses mais ne les avait pas organisées, sauf dans un certain nombre de domaines économiques intéressants certes - union douanière, système préférentiel - mais humainement notre société européenne restait en jachère.

- Le Marché unique, je l'ai négocié. Nous l'avons décidé au Sommet européen de Luxembourg en 1985. Il avait fallu arracher, in-extremis le consentement de la Grande-Bretagne. Quand je dis in extremis, je veux dire deux ou trois heures après la clôture officielle des négociations, prolongées de ce fait, en sachant que, comme le disait un feuilleton fameux : "les cinq dernières minutes, ça compte " Et ce sont les cinq dernières minutes qui règlent d'ordinaire ces problèmes. Je ne sais pas d'ailleurs pourquoi on se réunit avant les cinq dernières minutes !

- Finalement, le Marché unique a été accepté. Il a fallu quand même le référendum danois, c'est un usage. Seulement ce Marché unique, si nécessaire, il aurait, sans être parfait par un autre traité, celui qui est venu plus tard, le Traité de Maastricht, laissé l'Europe à l'encan. Pas d'organisation de sécurité aux frontières, pas d'organisation de croissance commune, pas de citoyenneté européenne véritable et j'en passe.. Cela n'avait pas pu être prévu ni organisé. On avait dit : "Plus de frontières entre nous " Mais il ne fallait pas oublier qu'il continuait d'y en avoir avec les autres et c'était si difficile que, même sur ce plan-là, on n'y est pas tout à fait parvenu encore, car les accords de Schengen ont été signés simplement par quelques pays de la Communauté. Il fallait donc compléter. Voilà pourquoi nous nous sommes lancés dans cette histoire de Maastricht, qui porte un nom symbolique de l'Histoire de France. Et qui appartient éminemment à l'Histoire de l'Europe. Maastricht se trouve dans un de ces petits détours de la Meuse, fleuve que nous connaissons et qui n'est pas si étranger que cela à nos préoccupations. Mais si on estime aujourd'hui que les Pays-Bas sont trop loin pour nous, alors on se demande pourquoi on s'intéresserait au reste du monde ?\

Je savais bien qu'au Parlement obtenir les quatre-cinquièmes des voix, c'était facile, empoché aussitôt sans la moindre difficulté. Les parlementaires heureux de servir l'Europe (pas si heureux que cela de servir la cause du gouvernement qui leur soumettait ce projet) auraient ratifié en accord avec leur foi politique en l'Europe. Pourquoi ai-je compliqué les choses en recherchant un vote populaire ? Parce que, d'abord, le référendum fait partie de nos institutions. Si on ne l'utilise pas dans un domaine comme celui-ci, alors quand le fera-t-on ? Ensuite, il me semble que le sacre populaire donné à ce Traité a une telle importance qu'il présente un caractère intangible, durable, acquis, incontestable. Un vote parlementaire aussi sans doute, mais on peut quand même revenir sur un vote de ce genre. Revenir sur un vote populaire c'est une autre affaire ! La difficulté était évidente. Comment me serais-je fait l'illusion que ce combat politique aurait été facile ? Cela a été, comme ont dit les adversaires de ce traité, un "petit oui", en oubliant de remarquer qu'il était quand même beaucoup plus important que le "gros non" du Danemark, qu'il avait fallu beaucoup moins d'écart de suffrages pour élire M. Kennedy qui a été Président des Etats-Unis pendant les quelques années qui ont suivi. Et on pourrait tenir le même raisonnement pour certaines élections françaises. Comme si, tout d'un coup, nous avions oublié la leçon majeure : en démocratie, la majorité, c'est la majorité ! D'autant plus que cela a été la majorité de ceux qui savent, qui réfléchissent, qui voient le monde, qui le fréquentent, qui participent aux échanges, contre - ne donnez pas à ce terme un sens excessif - une autre France plus renfermée sur elle-même, affrontée à des problèmes difficiles de sa vie quotidienne et qui a voulu marquer par son refus un refus pour autre chose. Il y a eu aussi le "non" des idéologues qui refusent l'Europe, qui sont tout à fait respectables, mais ne sont pas forcément les meilleurs représentants du futur de la France.

- Nous avons passé cette étape, je vous en parle parce que c'est un des sujets que vous avez traités. La France a donné l'exemple. Pour l'instant aucun des autres grands pays de l'Europe n'a pris le même risque. Vous savez que dans des pays voisins, le vote aurait été négatif.

Démonstration civique remarquable du corps électoral français ! Exceptionnel changement d'habitude ! Quelle rupture historique : demander à des Français qui représentent l'une des quatre plus anciennes nations au monde, en Europe, non pas de renoncer à leur existence nationale, mais d'ajouter quelque chose qui représente parfois pour l'esprit une sorte d'effroi, comme inquiète tout ce qu'on ne connaît pas. Les Français l'ont fait. Je me réjouis avec vous car j'ai souhaité cette expression du suffrage universel qui fait qu'aujourd'hui la France est plus respectée encore qu'elle ne l'était, et qu'elle apparaît dans les réunions internationales comme un des pays leaders de ce qui peut devenir, de ce qui est en passe de devenir un des plus grands ensembles politiques du monde.\

A l'Est, je le disais tout à l'heure, on a assisté à l'écroulement du dernier empire sur lui-même. - Il était normal que se réveillent les peuples asservis à cet empire et ils l'ont fait. Moins attendu, peut-être, était l'éclatement interne du pays qui avait réussi cette entreprise impériale, car ce n'est pas l'empire de Staline qui s'est écroulé, c'est aussi l'empire de Pierre Le Grand. Nous devons nous projeter dans les siècles du passé - vers l'époque de la Réforme ou celle du Moyen-âge - qui n'offraient pas la même diversité que celle qu'on nous propose aujourd'hui. Quatre, cinq, six, dix peuples, qui n'ont jamais eu d'existence de droit international, jamais eu de souveraineté et d'indépendance, y prétendent aujourd'hui et y prétendent par le moyen des armes.

- Heureusement qu'il existe une société internationale qui commence à s'organiser, je veux dire les Nations unies, qui peut corriger l'évolution des choses sur laquelle je vous mets en garde. Je suis naturellement favorable à l'affirmation des peuples lorsque ces peuples ont une histoire, un minimum de cohésion, lorsqu'ils ne sont pas simplement représentatifs d'une race ou d'une religion, lorsqu'ils ont une vocation multiple capable de l'assumer. Si, autrement, on va rechercher la plus petite unité, pourquoi chacune de nos communes ne se révolterait-elle pas contre le département dans lequel elle se trouve ? Il y a tout de même une conception à avoir de l'Europe. L'Europe ne peut pas qu'être émiettée. On pourrait peut-être compenser ce formidable surgissement des volontés locales par une meilleure organisation européenne. On n'en est pas là. Nous avons su le faire à l'Ouest, à l'Ouest qui peut subir la contagion de l'Est.\

Déjà se proposent dans beaucoup de pays voisins, beaucoup plus qu'en France, des aspirations qui cherchent à faire éclater les Etats, parfois même de vieilles nations. Mais, en même temps, la Communauté européenne dont nous avons parlé, qui se construit tous les jours et qui se renforce, peut servir de point d'équilibre. A l'Est, tel n'est pas le cas. C'est pourquoi j'ai demandé, il y a déjà quatre ans, que fut imaginé un système qui permettrait non pas d'assimiler à la Communauté européenne les pays en question - ils n'en ont pas les moyens économiques et ils en seraient les premières victimes, envahis qu'ils seraient par l'afflux des marchandises et des entreprises venues de l'Ouest, ils en souffriraient, ils se révolteraient et ce serait la cause de désordres supplémentaires - mais au moins, nous avons un devoir d'entraide. Nous y pourvoyons, les accords d'association entre la Communauté européenne et ces pays se multiplient, certains d'entre eux sont très importants. Mais on peut peut-être aussi imaginer une forme intermédiaire : avoir notre Communauté européenne qui repose sur des règles contraignantes, qui ne peuvent pas être supportées par des pays qui n'ont pas connu la même évolution et faire qu'entre les deux parties de l'Europe s'instituent des formes juridiques et politiques qui permettraient de traiter en commun un certain nombre de problèmes touchant à la diplomatie, à la sécurité militaire mais surtout, bien entendu, au développement économique et social.

- Bref ! Il y a du pain sur la planche et c'est tout à fait sain d'avoir une tâche à fournir à ceux qui nous succéderont, comme cela ils n'auront pas rien à faire, soyons tranquilles à ce sujet ! Ils auront peut-être même plus à faire qu'ils ne le pensent ! Enfin on essaiera de les assister. Ce qui est vrai c'est que nous sommes dans un formidable tourbillon : une Europe et même un monde qui font leur plus grande mutation, qu'on peut appeler révolutionnaire. Voyez le tiers monde, voyez la naissance de quelques nouvelles grandes puissances en Extrême-Orient, voyez le développement de l'Amérique latine, voyez les difficultés que connaissent les Etats-Unis d'Amérique, eh bien ! voilà, posons-nous en bâtisseurs.\

Il est très important que ce que l'on appelle "les corps constitués" l'ensemble de l'administration

Il est très important que ce que l'on appelle les corps constitués, l'ensemble de l'administration française, se pénètrent, et c'est le cas, de tous ces débats. Qu'ils les entretiennent, qu'ils les nourrissent car en tant que citoyens et en tant que gérants de la nation, il vous faut bien en tenir compte et même être à l'avant-garde, d'autant plus que moi je crois à la continuité, aux heureux effets de la continuité, même si je crois beaucoup aussi, mais c'est un autre aspect, aux nécessités de la transformation. C'est seule la synthèse heureuse entre ces deux termes qui permettra à un pays de surmonter les difficultés de l'Histoire et vous avez la charge de la continuité. Il ne faut pas que la continuité soit conservatisme, accumulation de poussière, mécanique des gestes ou des usages, constamment vous devez vous-mêmes y veiller, ce que vous faites. Cette continuité française, vous avez su déjà, au travers de modifications sensibles du paysage politique, la préserver, je compte sur vous pour que ce qu'il y a de permanent dans notre République soit sauvegardé. Vous en êtes pour une part dépositaires. Sauvegardez la permanence de ce qui fait la valeur et l'esprit de la nation, la force de l'Etat, de l'Etat si nécessaire et qu'on a voulu jeter avec toutes les vieilleries, on a eu tort. L'Etat est, sur le plan politique en face de toutes ces tendances centrifuges, sur le plan économique en face de la puissance des intérêts donc des égoïsmes, un instrument indispensable d'équilibre, de continuité et de justice dès lors qu'il ne se fait pas accapareur et qu'il ne prétend pas tout régler à la place des individus, de sociétés de moins vaste envergure, des entreprises qui ont aussi à apporter leur contribution personnelle sans être soumises à des lois contraignantes. Voilà la synthèse, c'est cela la vie et il faut toujours la rechercher : on penche d'un côté, on penche et on se trompe toujours si l'on exagère.\

Je vous ai proposé une certaine modification institutionnelle. Vous-même, monsieur le Vice-Président, vous y prenez part. Le champ est libre. On ne peut pas dire que j'adore la Constitution, j'ai voté contre. Peut-être une tendance à laquelle il faudrait que je prenne garde parce que j'avais voté aussi contre l'autre auparavant ! Enfin, je ne voterai pas contre celle que je proposerai ! Je n'irai pas jusque-là ! J'ai voté contre la première, c'était 1946, parce qu'avec une Assemblée souveraine, elle organisait l'anarchie, contre la deuxième, parce qu'un pouvoir excessif accordé à un seul homme pouvait organiser la monarchie dont j'entends parler quelquefois d'ailleurs, même encore aujourd'hui ! Alors pourquoi ne pas chercher autrement ? Il faut restituer au Parlement des droits qui lui sont nécessaires puisqu'il est l'expression de la volonté populaire. Je ne pense pas qu'il faille se remettre dans la situation antérieure - ce serait également une erreur - mais équilibrer les pouvoirs qui, par la pente naturelle des choses, ont été déséquilibrés. Le Parlement se sent en état de déshérence. Quelquefois, il m'arrive de penser que, s'il y a tant d'absentéisme, si le Parlement a l'air de s'ennuyer et de tourner sur lui-même, c'est aussi parce qu'il lui manque un pouvoir majeur que j'ai bien connu dans le passé et auquel j'ai pris part, c'est de pouvoir chaque semaine renverser le gouvernement. A partir du moment où on a perdu une arène, un champ clos dans lequel peuvent se livrer les duels avec mise à mort, je reconnais que cela a perdu un peu d'intérêt (mais on a bien supprimé, enfin je crois, les combats de coqs £ je ne demande pas du tout la suppression de la tauromachie £ j'habite dans le sud-ouest). Je ne demande pas qu'on en revienne là, mais au moins faut-il pouvoir débattre des lois, que l'initiative de l'ordre du jour parlementaire puisse dépendre aussi du Parlement, que les propositions de loi puissent équilibrer la masse de projets qui, par définition, émanent du gouvernement, que des commissions spécialisées puissent s'attaquer à l'examen de tous les problèmes dans leur diversité. La liste est longue et vous allez peut-être l'allonger et d'ailleurs vous auriez raison. Je n'ai pas prétendu soumettre un projet exhaustif.\

Puis, l'autre aspect des choses c'est qu'il faut parfaire l'Etat de droit. On en a besoin, on le constate ici et là, il y a un certain nombre d'institutions qui ont besoin d'être réformées. Les unes profondément, les autres moins. Il ya peut-être aussi des champs à explorer. J'ai proposé déjà, avec un modeste succès une première fois, j'espère que la deuxième fois ce sera mieux, une possibilité de saisine du Conseil constitutionnel par les citoyens - bien entendu au travers du tamis du Conseil d'Etat ou de la Cour de Cassation pour éviter les plaintes abusives - pour que, tout de même, les citoyens se sentent protégés. De même que j'avais demandé que la France se décidât enfin à signer les conventions des droits de l'homme sur lesquelles elle trébuchait. La

France doit être à la tête des pays de droit.

- Alors, pour l'équilibre du pouvoir et le perfectionnement de l'état de droit, je compte sur vous. Moi, je ne me pose pas en constitutionnaliste éclairé, je garde les notions que j'apprenais sur les bancs de la faculté de droit, c'est dire ! D'autre part, l'expérience acquise par (je n'oserai pas le dire) 35 ans de vie parlementaire et bientôt 12 de vie présidentielle ce qui, je le reconnais car je l'entends souvent dire, est beaucoup. Mais enfin à ceux qui parlent fort sur ceci en s'en plaignant je dis "Faites-en donc autant " et ils en rêvent ! L'expérience m'a appris, en effet, qu'il convenait d'être toujours extrêmement ferme sur un certain nombre de principes et de les introduire dans nos lois.\

Vous avez traité de quelques problèmes actuels très importants, à caractère international. Vous avez parlé de l'ancienne Yougoslavie et des devoirs humanitaires ou de solidarité. Je considère que la France doit être présente partout où son intérêt l'exige.

- Il y a des itinéraires choisis par l'Histoire, pas partout mais dans pas mal d'endroits. Je pense que la France doit être présente partout où il y a atteinte grave aux droits de l'Homme, car nous avons une vocation particulière. Et la France est présente dans beaucoup d'endroits puisque nous sommes dans le monde, loin devant tous les autres, même plus nombreux ou plus puissants - je pense aux Etats-Unis d'Amérique - les premiers à fournir nos soldats. Nous avons quelques 10000 soldats actuellement qui se consacrent à des oeuvres humanitaires, avec risque de mort. En Yougoslavie 9 morts et près de 80 blessés pour l'instant. On paye le prix de notre présence.

- Donc on ne peut pas non plus constamment recevoir des leçons, le conseil "Allez-y" exprimé avec tant de vigueur et de vertu par ceux qui n'y vont pas ! L'Allemagne a une constitution qui le lui interdit. L'Angleterre n'a pas de constitution mais n'y tient pas davantage. Pour les autres, il en est de même. Les Etats-Unis d'Amérique veulent bien aller en l'air mais pas à terre. Est-ce comme cela que vous ferez refluer les agresseurs ? Et c'est à la France qu'il incombe, associée peut-être avec quelques Indiens ou quelques Afghans, de redresser les torts ?

- Lorsque je vois toutes ces campagnes bellicistes, j'ai plutôt tendance à trouver que c'est trop facile. Je ne disposerai pas des forces armées françaises et du sang des Français sans agir au nom de la seule institution à laquelle j'en reconnaisse l'autorité, je veux dire les Nations unies, et de pair avec l'ensemble des pays qui se reconnaissent pour charge de défendre le droit.

- Or ces conditions doivent être réunies pour des objectifs simples, précis et concrets. Non pas une guerilla qui rappellerait toutes celles qu'on a connues et perdues à travers les âges, mais des objectifs simples. Il y a des villes qui peuvent devenir des villes ouvertes. Eh bien il faut en débattre diplomatiquement et le cas échéant ponctuer ces démarches diplomatiques par une présence militaire.\

Il y a des crimes qui sont commis. Il faut que l'institution internationale puisse se rendre dans les lieux où ces crimes sont commis pour les interdire et les empêcher. Je ne voudrais pas qu'en termes trop généraux ces problèmes soient traités. J'entends dire : "La France ne fait rien". Elle fait beaucoup, je viens de vous le dire. La Communauté est défaillante ? La Communauté représente des peuples, chacun a son histoire, chacun ses traditions. Et ces histoires et ces traditions sont souvent contradictoires. Les zones d'influence dans le monde sont des zones conquises par les uns contre les autres. Ce n'est pas la même histoire en Slovénie et en Croatie qu'en Serbie. Ce n'est pas la même histoire en Macédoine et en Albanie. Il y a quand même eu un empire romain, un empire byzantin. Il y a eu un empire ottoman. Il y a des présences - spirituelles ou religieuses - non pas totalement différentes mais qui se sont opposées. Il y a des guerres du siècle où tous ne se trouvaient pas du même côté, c'est le moins qu'on puisse dire.

- Tout cela, doit-on l'effacer ? Faire comme si cela n'avait pas existé ? Si, cela a existé, et l'on doit en tenir compte. Une fois encore on ne trouve de réponse que dans la synthèse du politique, du diplomatique et des droits de l'humanité. C'est déjà très remarquable qu'on puisse débattre de ces choses au sein d'une Communauté où, au moins, nous partageons les mêmes conceptions et où chacun, non pas fait fi de ses intérêts, mais accepte de les accorder à des intérêts séculièrement contraires.

- Ce sont des évidences. Mais enfin l'évidence n'est pas encore dite. Ce n'est pas simple. Je ne

sais pas si vous vous étiez mis dans l'idée que tout était très simple sur la scène internationale et que vous pouviez tout régler, comme cela, simplement par la manifestation, très noble, d'un dévouement perpétuel. Non, la France a des devoirs et ils seront remplis.

- Je n'aime pas les aventures mais je constate que nos obligations doivent nous mener à remplir souvent des devoirs qui n'étaient pas forcément ni naturellement les nôtres. J'y suis prêt. Le reste, c'est du domaine de la pratique, du domaine de mon quotidien et du quotidien du gouvernement.\

Le gouvernement de la République, avec la présence ici de quelques ministres et du chef du gouvernement, sait bien où se trouve sa responsabilité et sa compétence. Il gouverne, beaucoup plus qu'on ne le croit. Le Président de la République n'a pas pour charge de gouverner à la place du gouvernement. Il n'y a pas de gouvernement-bis ici ! Non, il n'y a pas deux gouvernements. Il y a le gouvernement de la République que conduit avec talent et dévouement M. Bérégoovoy et il y a les responsabilités particulières qui incombent au chef de l'Etat. Et cela se passe, de ce point de vue, bien.

- Donc, vous avez devant vous des femmes et des hommes chargés de gouverner la République et qui ont une démarche commune dans un partage constitutionnel strict et correct que commandent nos lois. J'espère que cela continuera quelles que soient les évolutions de la politique. J'entendais dire par un Président d'Assemblée hier : "Pour la France, il y a des élections". (C'était d'ailleurs quelqu'un qui appartenait à l'opposition, donc il ne pouvait que s'en réjouir, mais il avait l'air de s'en effrayer). "Ces élections vont encore poser des problèmes, attention à l'unité nationale". L'unité nationale ne sera pas atteinte. La continuité serait assurée : je le préférerais. Elle ne le serait pas ? On se comportera en citoyen, c'est la loi de la République, ce n'est pas une affaire, sauf pour quelques-uns, mais c'est un détail qui ne compte pas dans la marche de l'Histoire.

- Nous servons avec nos convictions. Nous les servons avec passion. Nous déplorerions que les Français puissent s'en éloigner, mais nous l'acceptons. Et nous trouvons normal qu'ils disposent de ce droit. C'est bien le moins.

- Voilà, monsieur le Vice-Président, après cette double leçon de civisme partagé, je crois que nous pouvons nous retirer. Mais je ne le ferai pas sans avoir exprimé à chacune et chacun d'entre vous des vœux personnels. Ces vœux sont banals par définition. D'abord cela recommence chaque année, ensuite, il n'y a pas beaucoup de thèmes à débattre. La vie, la mort, la joie, la peine, la santé, la maladie, le déchirement, l'union, choisissez le meilleur. Malheureusement ce n'est pas vous qui choisissez, ni moi. Donc je forme des vœux pour que celui qui choisit pour nous tous décide que 1993 sera pour vous une bonne année. Merci.\